

## Les Représentants des doctorants de l'ED III

### Notre fonction

Vos représentant.e.s sont élu.e.s pour deux ans et siègent au Conseil scientifique de l'école doctorale qui se réunit au moins trois fois par an pour assister la direction de l'ED. Ce conseil émet des avis sur l'organisation de l'ED, veille au respect de la charte des thèses, vote la répartition des crédits de l'ED.

*Nous vous proposons une liste complète de 10 candidat.e.s pour*  
*-> plus d'efficacité d'action,*  
*-> plus de clarté dans la communication,*  
*-> plus de disponibilité pour répondre à vos questions.*

Pour toutes vos questions : [contactdoc.ed3@gmail.com](mailto:contactdoc.ed3@gmail.com)

### Nos engagements

• **Représenter** la diversité des parcours et des situations.

Notre liste reflète la pluralité des doctorant.e.s : contractuel.le.s et non financé.e.s, en cotutelle, de la première à la sixième année de thèse, aux périodes d'étude variées, en littératures françaises et comparée... Pour être vos interlocuteurs au quotidien, nous tenons à illustrer et préserver cette diversité.

• **Informier** pour mieux répondre à vos interrogations.

Chaque étape de la thèse appelle de nouveaux questionnements. Nous souhaitons participer à une communication clarifiée des informations sur le doctorat et la vie de l'Ecole doctorale, en particulier en donnant accès aux comptes rendus des conseils scientifiques. Il nous paraît également important de renforcer l'information fournie aux jeunes doctorant.e.s, pour leur permettre d'avoir une vision simplifiée des interlocuteurs essentiels au cours de leur doctorat.

Par ailleurs, la réforme du doctorat suscite questionnement et inquiétude ; nous favoriserons donc une circulation des informations liées à cette réforme (charte des thèses, convention de formation, comité de suivi...).

• **Dynamiser** la vie de l'école doctorale III.

Face à l'isolement dont témoignent nombre de doctorant.e.s, nous avons à cœur de soutenir et d'encourager les échanges entre étudiant.e.s, chercheurs et professeurs. Des propositions concrètes seront soumises en ce sens : il nous semble opportun de mettre en place des événements ponctuels et d'organiser à chaque rentrée une journée d'accueil au cours de laquelle les doctorant.e.s des différentes années pourraient se rencontrer, notamment par domaine d'étude, et ainsi partager leurs expériences, leurs recherches, leurs difficultés.

• **Veiller** aux intérêts des doctorant.e.s.

Représenter les doctorant.e.s consiste à porter leurs intérêts au sein de l'Ecole doctorale. Dans cette optique, nous nous engageons à accompagner la mise en place des comités de suivi prévus par la réforme du doctorat. Il s'agit également de défendre les intérêts des doctorant.e.s de Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales dans le cadre de la nouvelle université, en particulier en travaillant de pair avec le Collectif doctoral de Paris-Sorbonne.

### Vos représentant.e.s

*Titulaires*

Justine Le Floch  
Rémy Arcémisbèhère  
Floriane Daguisé  
Philippe Robichaud  
Aurore de Longeaux

*Suppléants*

Siprien Diédhou  
Salomé Paul  
Bernard Evans  
Marina Pantina  
Djibril Camara